

ENTRETIEN AVEC **JEAN-MARC SERENI**, PRÉSIDENT MEDEF SEINE-ET-MARNE

## L'APRÈS-INONDATIONS : OÙ EN SONT LES ENTREPRISES ?

DU 02 AU 04 JUIN, LES ENTREPRISES ET LEURS SALARIÉS ONT FAIT FACE À UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE. LES MEDEF TERRITORIAUX ÉTAIENT À LEUR ÉCOUTE, COMME EN TÉMOIGNE JEAN MARC SERENI, PRÉSIDENT DU MEDEF SEINE-ET-MARNE

### LES ENTREPRISES DE SEINE-ET-MARNE ÉTAIENT-ELLES PRÉPARÉES FACE AUX INONDATIONS ?

Pas toutes et pas de manière homogène. Certaines entreprises ont été prévenues en amont des risques de crues par les organismes publics et ont eu quelques petites heures pour s'organiser. D'autres, en revanche, ont été complètement surprises par une montée des eaux très rapide et dans des proportions inattendues. Ces dernières sont passées très vite en mode "gestion de crise". La priorité était d'assurer la sécurité des salariés puis de sécuriser les locaux et les équipements.

### CONCRÈTEMENT, COMMENT LE MEDEF SEINE-ET-MARNE A-T-IL ACCOMPAGNÉ LES ENTREPRISES TOUCHÉES ?

Pendant 2 jours, sur les territoires les plus durement touchés, nous nous sommes organisés pour appeler les entreprises adhérentes individuellement afin de les informer sur les dispositifs et de les aider à prioriser leurs efforts. Pour les autres territoires affectés

indirectement (inaccessibilité routière, coupures des réseaux électriques, d'eau, absence de transports, ...), les présidents des MEDEF locaux ont joué le rôle de relais en cas de difficultés ponctuelles. Enfin, avec l'implication et l'appui du réseau MEDEF, nous avons pu, moins d'un mois après les événements, faire un premier point de situation sur les impacts pour l'économie départementale en présence de Pierre Gattaz, de nos fédérations et de nos entrepreneurs. Un seul mot d'ordre, que les entrepreneurs ne soient pas seuls face aux difficultés.

### QUELS ENSEIGNEMENTS RETENIR DE CE DIFFICILE ÉPISODE ?

Je retiens la capacité de résilience des chefs d'entreprise et le formidable élan de solidarité patronale qui s'est mis en place. Ainsi, le Comité de Liaison Economique 77 (CLE 77) a porté haut et fort la voix des entreprises auprès des administrations et des décideurs territoriaux pour obtenir des mesures concrètes d'allègement et d'échelonnement des cotisations fiscales et sociales des entreprises.



**JE RETIENS LA CAPACITÉ DE RÉSILIENCE DES CHEFS D'ENTREPRISE ET LE FORMIDABLE ÉLAN DE SOLIDARITÉ PATRONALE QUI S'EST MIS EN PLACE.**

Aujourd'hui, l'évaluation des impacts est toujours en cours et la plus grande prudence s'impose en matière de bilan chiffré. Trois mois après, les accompagnements doivent être maintenus sous tension car les blocages dans les démarches de remise en état et d'indemnisations restent lourds à lever. Les solutions globales ne sont pas toujours adaptées et il y a beaucoup de cas particuliers à traiter.

LE TÉMOIGNAGE D'AUDREY LECOQUET, GROUPE ETC.

## QUELLE REPRISE AUJOURD'HUI ?

ETC EST UN CABINET D'EXPERTISE-COMPTABLE, QUI FÊTERA SES 60 ANS D'EXISTENCE EN NOVEMBRE 2016, ET DONT LES PRINCIPAUX CLIENTS SONT LES COMMERÇANTS, LES TPE ET PME IMPLANTÉ SUR NEMOURS DEPUIS 15 ANS. LE SITE DE SEINE-ET-MARNE EMPLOIE 5 PERSONNES AUJOURD'HUI. AUDREY LECOQUET TÉMOIGNE DU PARCOURS FASTIDIEUX DES CHEFS D'ENTREPRISE TROIS MOIS APRÈS LES INONDATIONS



**A**u moment des faits, les entreprises du territoire de Nemours ont naturellement eu le réflexe de nous solliciter dès le premier jour des inondations pour s'informer sur les démarches à suivre notamment en matière sociale : "Comment je gère mes salariés ? Comment je peux payer mes charges ?...". Les entreprises avaient fait au préalable les démarches déclaratives auprès de leurs assureurs.

Au lendemain des inondations, les demandes d'accompagnement sur le volet administratif ont continué mais les entrepreneurs ont surtout eu le besoin de parler et d'être écoutés. La grande question, reflet de leur anxiété, qui revenait était "Est-ce que cela vaut vraiment le coup que je mette tout en oeuvre pour redémarrer ?". Face à ces difficultés, la solidarité et les réseaux d'entraide ont été rapidement mis en place et ont joué un vrai rôle pour informer, rassurer et aider les entreprises dans la recherche de solutions.

Aujourd'hui, plusieurs mois après, le climat économique reste tendu. Les informations remontées du terrain illustrent la lourdeur du parcours à accomplir. Si la mobilisation des experts et les premiers chiffrages de dégâts ont été très réactifs, en revanche, le volet perte d'exploitation est très compliqué à quantifier et à démontrer administrativement. La conséquence est que pour certaines entreprises, les travaux de remise en état sont suspendus faute du déblocage des financements par les assurances... retardant d'autant la reprise de la vie économique.